

Jeudi 17 janvier 2019

Ordre du jour :

- ✓ Point sur les trois commissions :
 - ❑ Habitat/aménagement/sécurité par la coordinatrice **Helen Fossier**
 - ❑ Commission propreté du quartier **Fred Gimenez**
 - ❑ Animation de quartier par le coordinateur **Emmanuel Geais**
- ✓ Avancement des points évoqués du côté de la collectivité
- ✓ Avancement des points évoqués du côté de la MPT



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission propreté

Le problème :

- la collecte ne se fait pas rue d'Enfer. **Les propositions de la commission :**
- inclure la rue d'Enfer dans la tournée. Quitte à ce que les éboueurs fassent plus de distance pour récupérer les sacs.

Réponse de la collectivité :

2018 : essai avec un véhicule de collecte, mercredi 11 avril 14h : passage du véhicule validé. Attention aux véhicules mal stationnés qui peuvent empêcher la collecte.

le conteneur a été changé

Positon du conseil citoyen : vote en septembre 2018 => 17 pour passage du camion collecteur , 5 abstentions

Suivi : attente de réponse de la collectivité pour validation de la proposition



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission propreté

Le problème :

Beaucoup de familles ne possèdent pas de voiture. Elles ne peuvent pas aller à la déchetterie et parfois les trottoirs sont jonchés de mobilier et électroménager.

Les propositions de la commission :

prévoir une collecte mensuelle pour les encombrants.

Réponse de la collectivité : cela n'est pas possible à l'heure actuelle puisque la collectivité n'a pas le personnel nécessaire ni le matériel pour ce type de collecte. La collectivité ne souhaite pas développer d'autres points autres que la déchetterie.

Piste possible : travailler sur un projet de recyclerie (Qui ? Comment ?????)

Création d'une commission sur cette thématique : participation à la réflexion avec Grand Châtelleraut (le 8 novembre)



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission propreté

Les pigeons prolifèrent sur la ville. Que fait la collectivité pour endiguer ce fléau? Ne serait-il pas possible d'installer des effaroucheurs à ultra son pour les chasser ?

Pourquoi ne pas poser des cages/pièges sur les habitations collectrices de grandes hauteur

Réponse de la collectivité :

Le référent du « service hygiène » a contacter pour toute demande individuel : Eric Salas (0549202150)

Possibilité de contacter les entreprises privées pour pose filet ou d' éco-piques (Kaonet)

Action de la collectivité : la collectivité met en place une campagne de capture annuel (de nov à avril sur 5 sites)

Projet de création de nichoir avec faucons Pèlerin

Contre la prolifération des pigeons

Comme de nombreuses villes, Châtellerauld est confrontée à une surpopulation de pigeons. La municipalité poursuit ses efforts pour lutter contre la prolifération de ces volatiles qui entraîne d'importantes nuisances.

Ils sont petits, mais causent de gros soucis. Les pigeons sont responsables de nombreuses nuisances sonores, mais aussi olfactives. Chaque année, la Ville met en place des actions concrètes pour réguler la population colombine. Cinq cages de capture ont notamment été installées dans le centre de Châtellerauld et certains quartiers. « Nous avons également testé un système d'effarouchement en diffusant les cris des prédateurs de pigeons dans des haut-parleurs, explique Agnès Monamy, responsable du service sécurité civile et santé publique. D'autres solutions sont à l'étude, nous envisageons par exemple de faire appel à un fauconnier. »

Ce n'est pas tout. Le patrimoine de Châtellerauld est également protégé grâce à des « éco-pics » installés sur les balcons et rebords de fenêtre. Ces dispositifs empêchent la nidification des pigeons. Un pigeonnier a aussi été installé par Grand Châtellerauld sur le site de La Manu, pour réguler les naissances.

Interdiction de nourrir les pigeons

Pour lutter efficacement contre la prolifération des volatiles, le service d'hygiène et de santé intervient auprès des propriétaires pour leur rappeler de vérifier leur habitation, notamment les toitures où les pigeons adorent se nicher. La pose de filets, de fils tendus



ou de répulsifs sont nécessaires en cas d'invasion... Par ailleurs, le règlement sanitaire départemental interdit formellement de nourrir les pigeons. « Les graines trouvées dans les jardins et champs leur suffisent amplement », ajoute Agnès Monamy. Pour rappel, l'infraction est passible d'une amende pouvant atteindre 450 €.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème :

Le parking du bœuf rouge est trop peu utilisé du fait que les enfants des riverains jouent sur ce parking entre les voitures (dégradations des véhicules + dégradations dans la cour de l'école).

Les propositions de la commission :

création d'un espace de jeux pour les enfants adapté pour les jeux de ballon.

Réponse de la collectivité :

La création d'un espace de jeux n'est pas programmé à ce jour...mais étude est en cours pour la création d'un city stade sur le quartier

Pistes possibles/nouvelles propositions :

- Faire une rencontre avec la SEM habitat, la ville, l'école et les riverains pour étudier la faisabilité d'un espace de jeux sur le parking (peu utilisé) de la SEM habitat => en cours pour 2019.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème : beaucoup d'incivilités sont constatées sur le quartier.

Les propositions de la commission :

Création de panneaux humoristiques (en rapport avec les incivilités) sur le quartier en partenariat avec la ville, les écoles, les centres de loisirs, l'école d'arts plastiques, les commerçants...

Précautions : attention à ne pas se substituer aux panneaux de signalisation routière.

Réponse de la collectivité : Idée très intéressante, il faudra se rapprocher des services communication et « sécurité ? » de la ville de Châtelleraut !

Pistes possibles/nouvelles propositions : se rapprocher également du lycée Branly (étudiants en infographie)

Suivi : transmission au département « Crea-com » d'E Branly des productions de la commission pour réalisation des panneaux



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème : de nombreux points de circulation sont particulièrement dangereux.

Les propositions de la commission :

Organiser une balade sur le quartier afin de répertorier les « points chauds » au moyen d'une carte et faire ainsi remonter les informations à la collectivité.

Réponse de la collectivité : L'élue Ahmed B s'engage a invité les membres de la commission pour une rencontre avec les acteurs de la sécurité routière => attente de réponse de l'élue.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème : de nombreux points de circulation sont particulièrement dangereux.

Les propositions de la commission :

Organiser une balade sur le quartier afin de répertorier les « points chauds » au moyen d'une carte et faire ainsi remonter les informations à la collectivité.

Actualité :

Les manques et les améliorations à apporter en termes de signalisation routière transmis à la collectivité

Position du conseil citoyen : vote favorable à une demande des forces de police pour l'organisation de contrôle de vitesse sur la rue des Loges



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème :

Des groupes d'individus perturbent le quotidien des riverains du centre du quartier (incivilités, trafic substances illicites).

Les propositions de la commission :

La collectivité envisage la mise en place de caméras de vidéo protection sur Châtellerault. Y'en aurait-il à Châteauneuf et où?

Positon du conseil citoyen : regret de ne pas avoir été consulté en amont.... Mais le travail du Conseil citoyen est arrivé au même résultat pour l'implantation des caméras.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission habitat/aménagement/sécurité

Le problème :

L' environnement général du quartier se dégrade.

Les propositions de la commission :

Rénovation et création de fresques sur les bâtiments privés et publics.

Position du C. C. : la balade a été organisée est à identifier un lieu à privilégier : place de La République

Réponse de la collectivité : une fresque est programmée en 2019 à l'école E. Herriot – collectivité & Educ. Nat

Voir pour 2020 si le conseil à un projet.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission animation de quartier

Le problème :

Manque de lisibilité des manifestations existantes.

Les propositions de la commission :

- « Inciter » les organisateurs à publier leurs manifestations sur le site de la ville, de l'office de tourisme et sur le magazine du châtelleraudais.
- Demander à la collectivité de remettre en service le panneau électronique situé au carrefour de la Grand rue de Châteauneuf et de la rue d'Antran et d'en installer un second vers le pont Gabrielle d'Estrées.

Réponse de la collectivité : pas de second panneaux car la technologie est dépassée. Le panneau existant sera remis en service.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission animation de quartier

Le problème :

De moins en moins de commerces en activité entraîne la perte de dynamisme sur le quartier.

Les propositions de la commission :

Mettre à jour l'inventaire des commerces existants.

Demander à quels dispositifs le quartier de Châteauneuf peut élargir ?

Réponse de la collectivité : le contact de ce secteur pour la collectivité est Céline Champagne qu'il conviendrait de mobiliser pour évoquer ces sujets.

Suivi : l'animateur du Conseil Citoyen a rencontré un commerçant qui souhaiterait relancer une association de commerçants pour le quartier.



Jeudi 17 janvier 2019

Rapport de la commission animation de quartier

Le problème :

Manque d'un lieu convivial de restauration sur le quartier.

Les propositions de la commission :

Créer un espace du style bar/restauration associatif dans un lieu existant. Ex: la forge, le bâtiment 208 à la manu, bâtiment promenade des acadiens...

Position du C. C. : quel projet à la collectivité pour le bâtiment 208 car ce lieu se prêterai bien à ce type d'activité !!!!

